

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 octobre 2001
Français
Original: anglais

**Communiqué officiel de la 4398e séance (privée)
du Conseil de sécurité**

**Tenue à huis clos, au Siège, à New York,
le lundi 29 octobre 2001, à 11 h 30**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général au lieu d'un compte rendu sténographique.

« À sa 4398e séance, tenue à huis clos le 29 octobre 2001, le Conseil de sécurité a examiné le point intitulé "Exposé du juge Gilbert Guillaume, Président de la Cour internationale de Justice".

Conformément à ce que le Conseil avait convenu lors de consultations préalables et en l'absence d'objections, le Président du Conseil a invité le juge Gilbert Guillaume, Président de la Cour internationale de Justice, à faire un exposé au Conseil en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire.

Les membres du Conseil ont entendu un exposé instructif du juge Guillaume. »

